

# BASSIN SEINE-NORMANDIE :

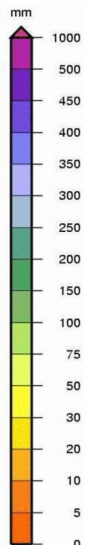
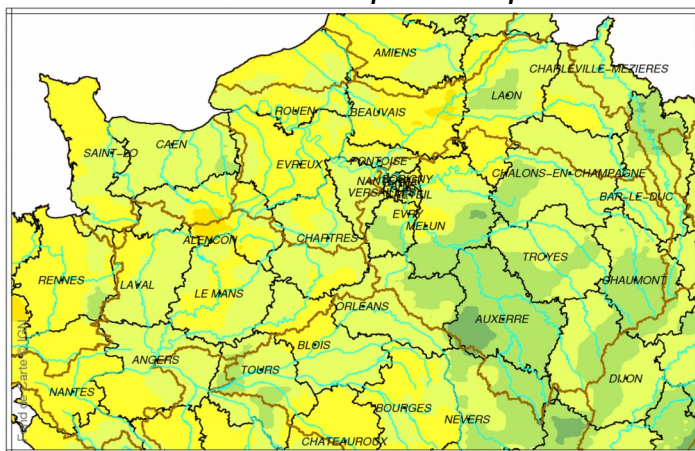
## SITUATION HYDROLOGIQUE AU 11 AOUT 2017

Ce bulletin synthétise les bulletins de situation hydrologique régionaux du bassin. Il est accessible sur le site internet de la [DRIEE](#) ainsi que le bulletin hydrologique régional Ile-de-France et les éventuels bulletins d'étiage et de crue.

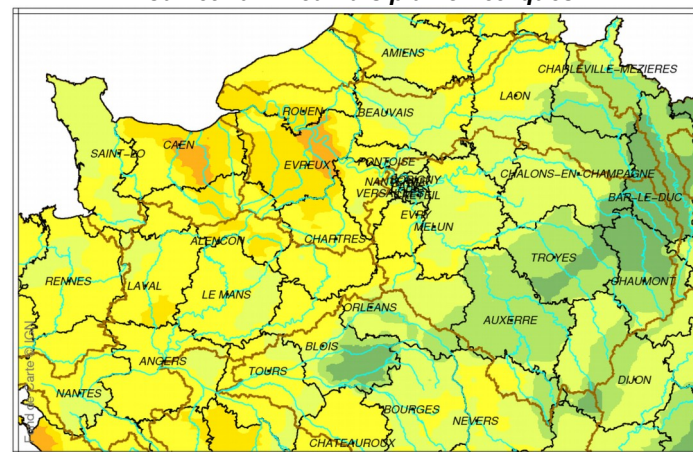
### 1 – PRECIPITATIONS (Météo-France)

La pluviométrie de juillet est, comme celle de juin, proche des normales (60,1 pour 63,9 mm) mais avec des variations locales : le minimum estimé est de 10,8 mm et le maximum de 144,5 mm. La Normandie est la région la plus sèche avec 35,3 mm précipités (- 41% par rapport aux normales). Seule région excédentaire, la Champagne-Ardenne a enregistré en moyenne 84,5 mm de pluie (+ 20% par rapport aux normales). Les précipitations cumulées depuis septembre sur le bassin sont en moyenne de 567,8 mm contre une normale de 764,7 mm (soit -26%), déficit stable depuis le mois dernier. Les régions déficitaires sont la Normandie (-29 %) Champagne-Ardenne (-30 %), l'Île-de-France (-24 %) et la Picardie (-33 %).

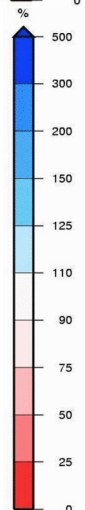
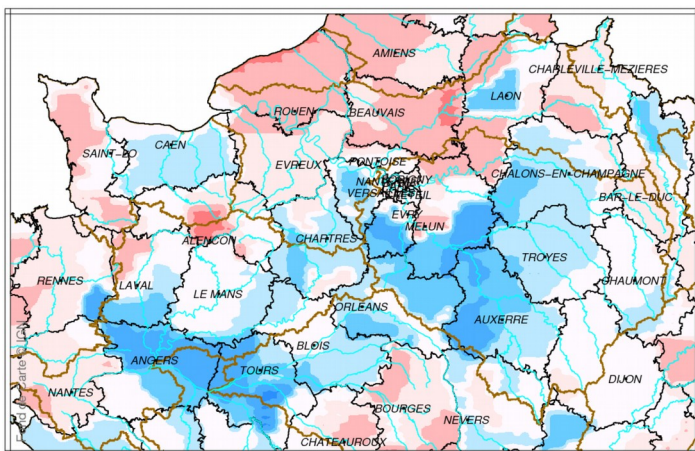
**Jun 2017 : cumuls pluviométriques**



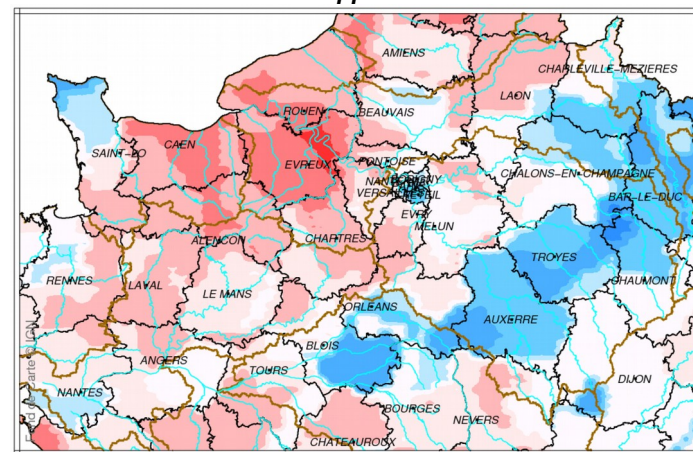
**Juillet 2017 : cumuls pluviométriques**



**Jun 2017 : rapport aux normales**



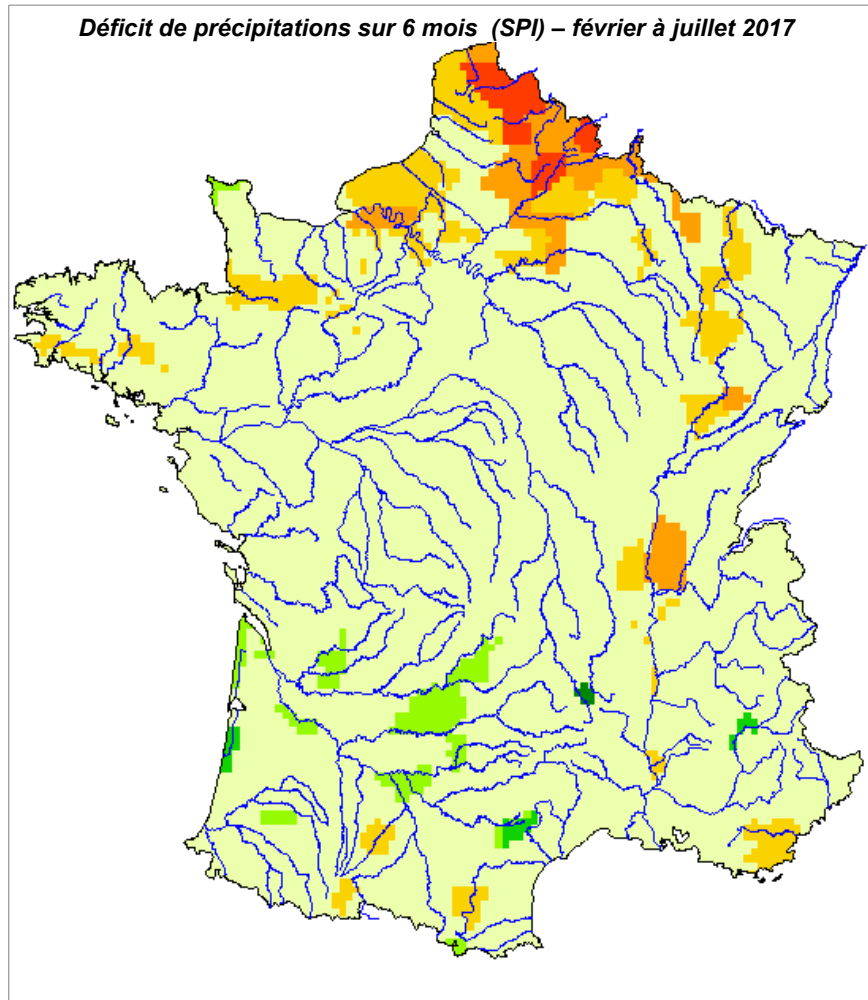
**Juillet 2017 : rapport aux normales**



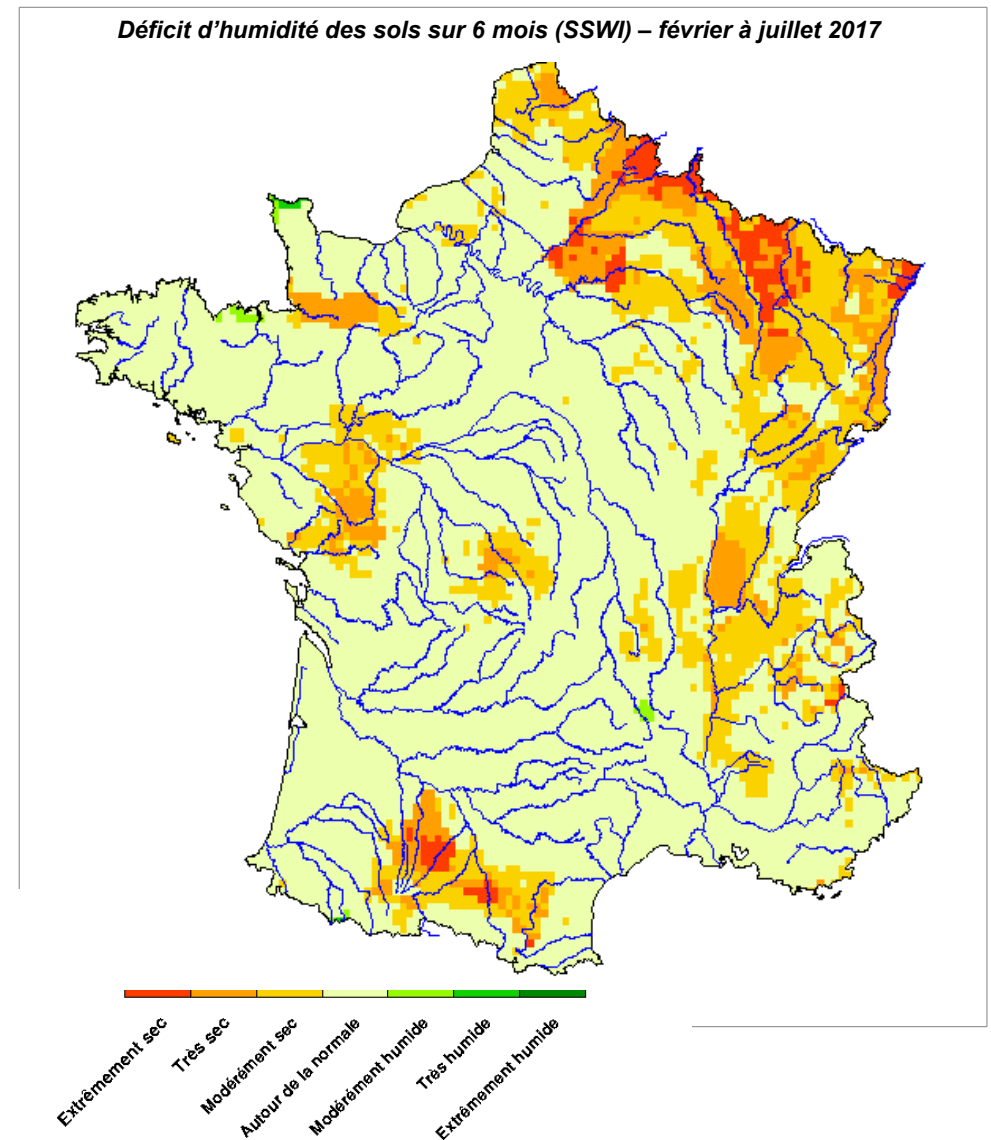
### Précipitations cumulées sur 6 mois et humidité des sols :

Depuis janvier 2017, le cumul pluviométrique est extrêmement déficitaire, surtout sur les bassins de la Marne et de l'Oise. Le déficit d'humidité des sols touche tout le bassin, en particulier la Picardie et la Champagne-Ardenne.

Le cumul pluviométrique sur 6 mois reste déficitaire, mais se limite maintenant au bassin de l'Oise. Le déficit d'humidité des sols se réduit également mais reste important en Picardie et en Champagne-Ardenne.

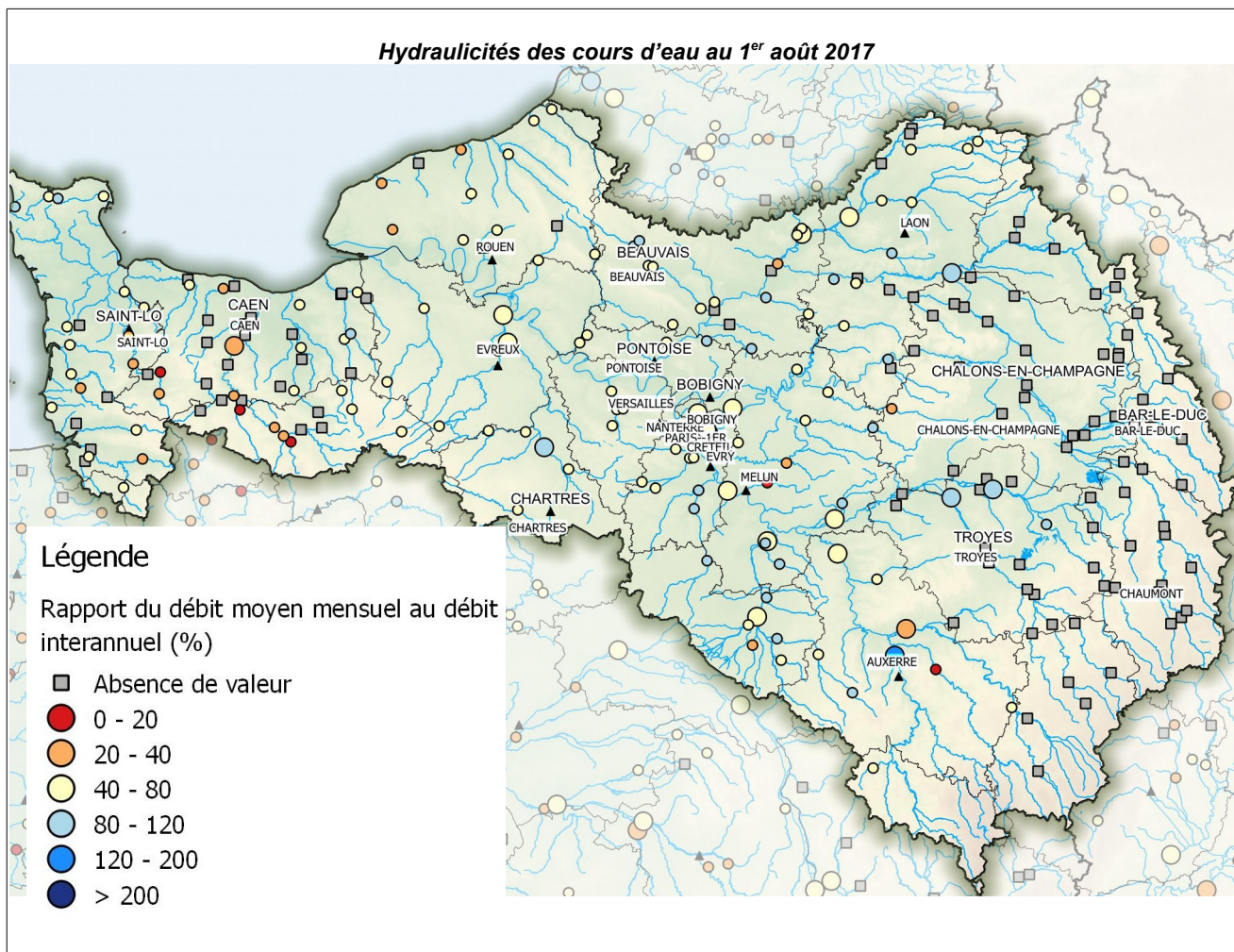


la sécheresse météorologique par rapport à la période 1981-2010.  
L'indice d'humidité des sols SSWI permet d'évaluer les sécheresses agricoles.



## 2 – DEBITS DES COURS D'EAU (DREAL)

**Hydraulicités** : En termes de débits moyens, la situation s'est globalement améliorée mais les débits restent faibles, surtout en Basse-Normandie et sur le bassin de l'Yonne.



### Hauts-de-France :

La baisse des cours d'eau généralisée. Un arrêté de niveau alerte a pris effet le 10 juillet sur les bassins versants de la Bresle dans l'Oise, de l'Aronde, du Matz, de la Divette et de la Verse, de l'Automne, de l'Ourcq, de la Nonette et de la Thève. Un arrêté de niveau d'alerte a pris effet le 18 juillet, sur les bassins de l'Aisne, l'Automne, la Marne, l'Ourcq et la Serre.

### Grand-Est :

La situation réglementaire des bassins versants s'améliore pour les bassins de l'Aisne amont et Saulx-Ornain. Le bassin Brie et Tardenois est toujours en état d'alerte renforcée et sept bassins (Aisne aval, Aube amont, affluents crayeux Aube et Seine, affluents crayeux Marne et Aisne aval, Marne amont, et Seine amont) sont en état d'alerte.

### Bourgogne-Franche-Comté :

Les VCN3 sont presque tous en légère baisse traduisant l'incapacité des passages pluvieux à recréer un effet de fonds susceptible de soutenir durablement les débits. Ces pluies freinent néanmoins la descente.

### Ile-de-France :

De manière générale, les débits de la Seine de l'Yonne et de la Marne se sont stabilisés. Les débits de l'Oise n'étant pas soutenus, les niveaux sont en baisse. La station de Creil sur l'Oise est en alerte. La situation des petits cours d'eau se dégrade. Les niveaux des petits cours d'eau sont globalement à la baisse. La Théroüanne et le Petit Morin restent en situation d'alerte renforcée.

**Rappel : Hydraulicité** : rapport à la normale du débit mensuel. Il caractérise la situation globale du mois en cours par rapport à l'historique connu.

**VCN3 ou « débit de base »** : débit minimum du mois, calculé sur 3 jours consécutifs. Il permet de caractériser le niveau de l'étiage en cours par rapport à l'historique connu.

**Pour en savoir plus** : Banque Hydro : <http://www.hydro.eaufrance.fr/>

<http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-de-situation-hydrologique-r183.html>

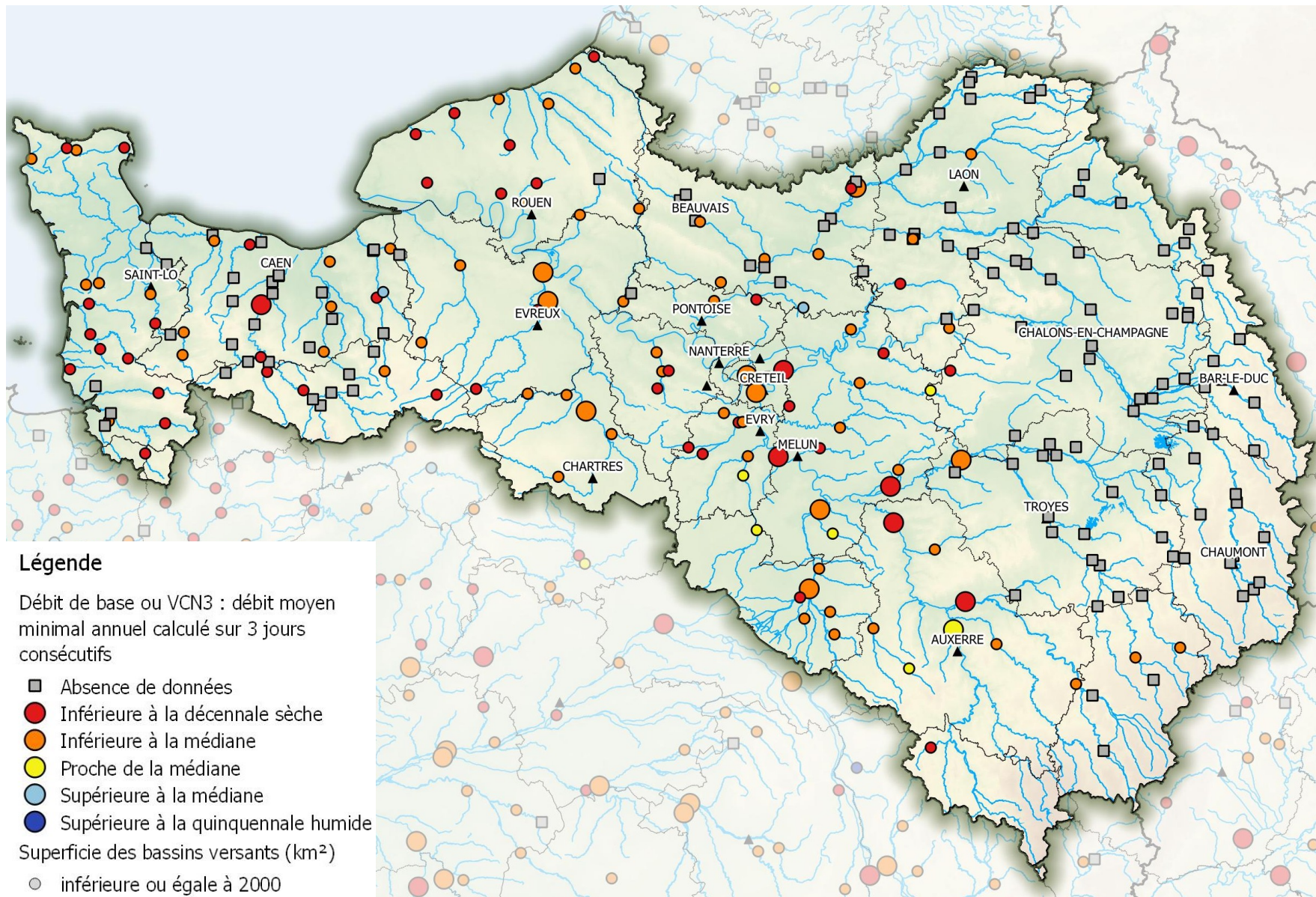
<http://www.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/bulletins-hydrologiques-generaux-r2650.html>

<http://www.normandie.developpement-durable.gouv.fr/hydrometrie-et-hydrologie-r275.html>

[http://www2.centre.ecologie.gouv.fr/images/Situation\\_hydro.htm](http://www2.centre.ecologie.gouv.fr/images/Situation_hydro.htm)

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/bulletin-hydrologique-en-region-a124.html>

**Débits de base (VCN3) :** Les débits de base sont en légère amélioration mais restent majoritairement déficitaires. Leur période de retour est souvent supérieure à la valeur quinquennale sèche voire à la décennale.



**Légende**

Débit de base ou VCN3 : débit moyen minimal annuel calculé sur 3 jours consécutifs

- Absence de données
- Inférieure à la décennale sèche
- Inférieure à la médiane
- Proche de la médiane
- Supérieure à la médiane
- Supérieure à la quinquennale humide

Superficie des bassins versants (km<sup>2</sup>)

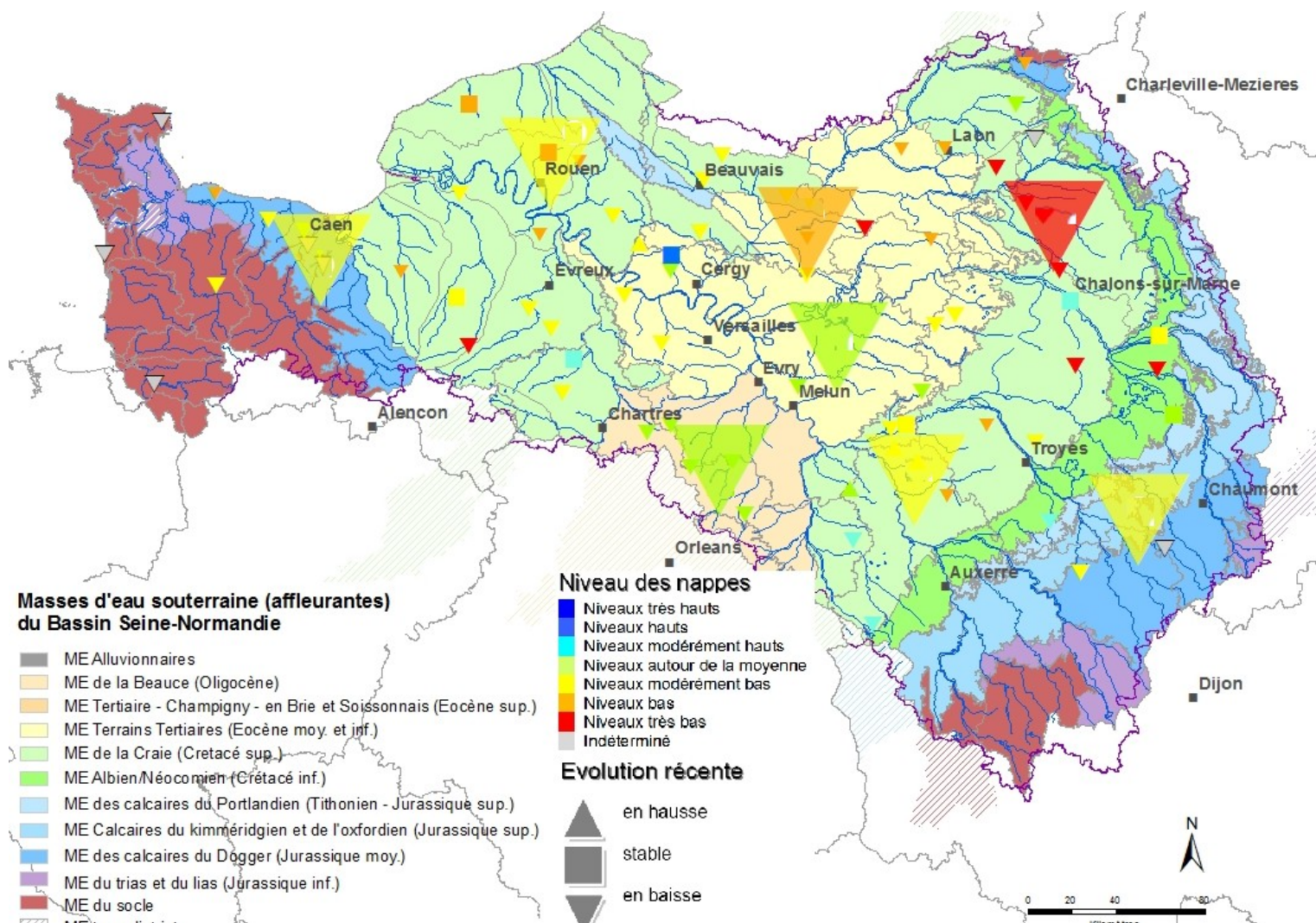
- inférieure ou égale à 2000
- supérieure à 2000
- ▲ Préfectures
- Départements

### 3 - NAPPES SOUTERRAINES (BRGM)

En juillet 2017, la vidange des aquifères reste en cours sur le bassin Seine-Normandie : toutes les nappes sont en baisse. Leur situation est identique à celle de juin : les niveaux des nappes sont globalement modérément bas (situation qui perdure depuis décembre 2016), avec des particularités :

- niveaux très bas pour la nappe de la Craie Champenoise, et de niveaux bas pour la nappe du Lutétien et de l'Yprésien du Bassin Parisien,
- niveaux autour de la moyenne pour les calcaires de Beauce et les nappes des formations tertiaires de la Brie au Tardenois (à noter cependant que localement, en Grand-Est, la situation de la nappe des calcaires de Brie et de Champigny est dégradée).

Niveau de nappes au 1<sup>er</sup> août 2017



#### 4 - GRANDS LACS DE SEINE (EPTB)

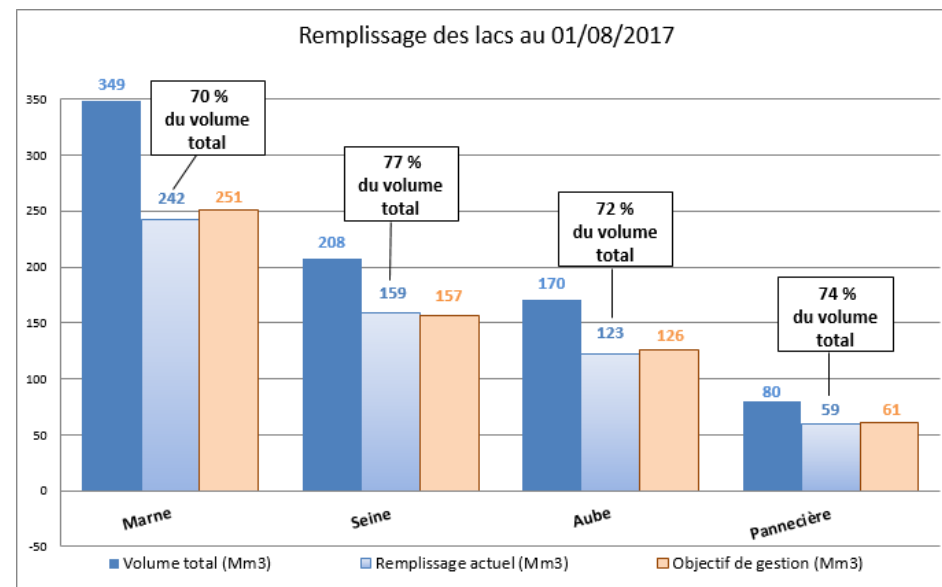
Au 1er août 2017, les quatre lacs-réservoirs gérés par l'EPTB Seine Grands Lacs totalisent un volume de 584 M. de m3 (72 % de la capacité normale) inférieur de 11 M. de m3 à l'objectif de gestion et inférieur de 33 M. de m3 à l'objectif théorique. Les restitutions sur les quatre lacs-réservoirs se poursuivent suivant la courbe des objectifs de gestion afin de maintenir les débits au-dessus des seuils de vigilance sur les stations les plus sensibles. Le débit moyen cumulé restitué durant le mois de juillet s'établit à 36 m3/s environ (contre un débit théorique maximum de 70 m3/s), et représente environ 40% du débit de la Seine observé à Paris-Austerlitz.

Pour en savoir plus :

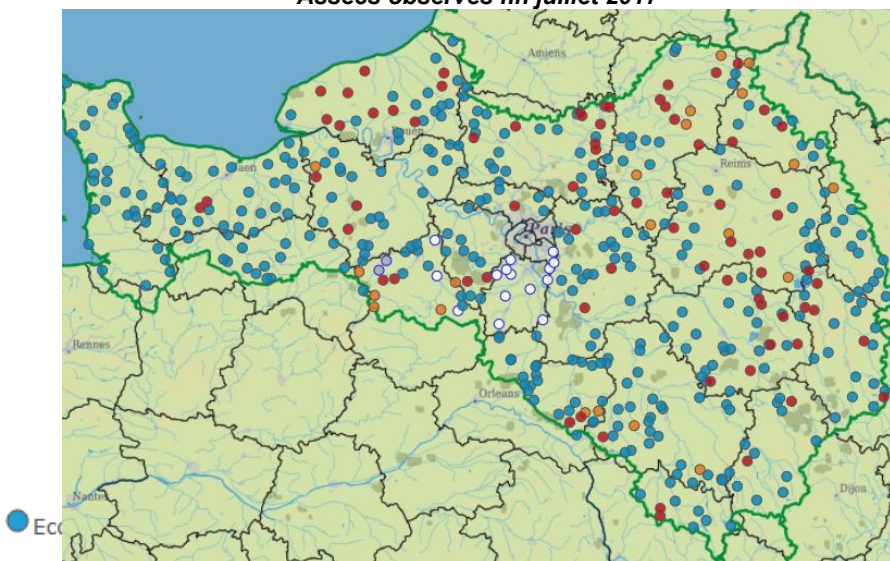
<http://seinegrandslacs.fr/quatre-lacs-reservoirs>

#### 5 – RESTRICTION DES USAGES (DDT) ET ASSECS (AFB)

Des restrictions par arrêtés sécheresse sont entrées en vigueur dans tous les départements du bassin, à l'exception des Yvelines et de l'Essonne. Les situations d'alerte sont plus étendues en Bourgogne et Champagne-Ardenne. Quelques asssecs supplémentaires par rapport au mois dernier.

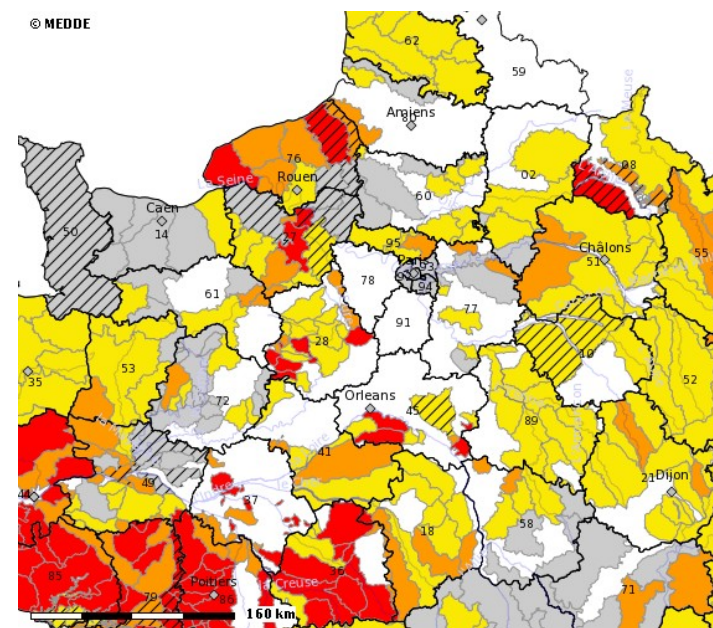


Assecs observés fin juillet 2017



- Restrictions spécifiques aux eaux superficielles
- Vigilance
  - Alerte
  - Alerte renforcée
  - Crise
- Restrictions spécifiques aux eaux souterraines
- ▨ Vigilance
  - ▨ Alerte
  - ▨ Alerte renforcée
  - ▨ Crise

Arrêtés sécheresse au 11 août 2017



Pour en savoir plus :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>

<http://onde.eaufrance.fr/>

Contact BSH :

DRIEE/Délégation de bassin Seine-Normandie

frederic.raout@developpement-durable.gouv.fr - Tel : 01.71.28.47.38